

**Document généré le lundi 30 juin 2025 à 16:06**

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	30/06/25	30/06/25	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
Le Réveil du Midi - Format intégral	Integrale					

**Service : 30140**

**Classification CPV :**

Principale : **15894210** - Repas pour écoles

AVIS DE PUBLICITE

**COMMUNE D'ANDUZE**

Mme GENEVIEVE BLANC - Maire  
HOTEL DE VILLE  
PLAN DE BRIE  
30140 ANDUZE  
SIRET 21300010200011

[Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Groupement de commandes : Non

**Objet** **ACCORD-CADRE MONO ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE - FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE D'ANDUZE**

**Référence** 25ACRESTOSCO

**Type de marché** Fournitures

**Mode** Procédure adaptée ouverte

**Technique d'achat** Accord-Cadre

**Lieu de livraison principal** Ecole Roger Bastide, bd Jean Jaurès / Ecole primaire, rue bouriane  
30140 ANDUZE

**Durée** 12 mois

**Description** La présente consultation concerne la fourniture et la livraison de repas (dont le pain) en liaison froide pour les restaurants scolaires de la commune d'Anduze.  
La prestation sera exécutée dans les lieux suivants et uniquement en période scolaire :  
. Restaurant scolaire de l'école maternelle, Ecole Roger Bastide, boulevard Jean Jaurès, 30140 ANDUZE.  
. Restaurant scolaire de l'école primaire André Clavel, rue Bouriane, 30140 ANDUZE. Code CPV : 55523100-3 : Service de restauration scolaire.  
La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article R2123-1 du Code de la Commande publique.  
Il s'agit d'un marché public sous la forme d'un accord cadre à bons de commande mono-attributaire, dans les conditions prévues à l'article R2162-2 du Code de la Commande publique.  
L'accord-cadre :  
. Est conclu sans minimum ;

. Avec un montant maximum annuel de 160 000.00 € HT ;  
. Prévoit un opérateur économique.

**Code CPV principal**

**15894210** - Repas pour écoles

**Forme**

Prestation divisée en lots : Non  
Les variantes sont exigées : Non  
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :  
Commune d'Anduze

**Conditions de participation**

Critères de participation : renvoi au R.C.

**Marché réservé** : Non

Réduction du nombre de candidats : Non  
La consultation comporte des tranches : Non  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
Visite obligatoire : Non

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Renseignements**

Correspondre avec l'Acheteur  
**administratifs**  
Service Marchés Publics  
Tél : 04 66 61 58 74

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

**Offres**

Remise des offres le **21/07/25 à 12h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le tribunal territorialement compétent est :  
Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères - 30941 NIMES  
CS88010 CEDEX 9  
Tél : 04 66 27 37 00 - Télécopie : 04 66 36 27 86 - Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :  
Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat.  
Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité.

8 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Page 10 sur 11

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères - 30941 NIMES  
CS88010 CEDEX 9  
Tél : 04 66 27 37 00 - Télécopie : 04 66 36 27 86 - Courriel : greffe.ta-

nimes@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères - 30941 NIMES  
CS88010 CEDEX 9

Tél : 04 66 27 37 00 - Télécopie : 04 66 36 27 86 - Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Envoi le 30/06/25 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Réveil du Midi

Marches-Publics.info V9.7